

loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes. Demain, ils s'apercevront qu'ils ne sont pas en mesure de vendre leur blé, parce que le gouvernement fédéral a fait monter les prix, de sorte qu'ils ne peuvent plus concurrencer les autres grands producteurs de blé du monde.

Voilà certaines de mes préoccupations au sujet de ce projet de loi d'emprunt et de mesures à prendre pour aider les Canadiens, notamment ceux des provinces atlantiques.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

Le président suppléant (M. Corbin): En conformité de l'article 45 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Central Nova (M. MacKay)—La navigation—Protestation contre l'affrètement de navires étrangers le long des côtes de l'Atlantique; le député d'Athabasca (M. Shields)—La loi sur le transport du grain de l'Ouest—Les articles sur des déclarations du premier ministre. *b)* La position du premier ministre; le député de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell)—L'impôt sur le revenu—Les déductions pour frais de garde d'enfants. *b)* On demande de remplacer la déduction par un crédit d'impôt.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI N° 2 DE 1983-1984 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT SUPPLÉMENTAIRE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Cosgrove: Que le projet de loi C-151, portant pouvoir d'emprunt supplémentaire, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de dire publiquement ce que je pense de cet autre projet d'emprunt du gouvernement. La plupart des députés savent déjà que les ministériels de l'autre côté ont recours à des tactiques plutôt bizarres et un tant soit peu immorales quand ils veulent emprunter. Il n'y a même pas un an, les libéraux ont présenté le projet de loi C-111 pour emprunter 6.6 milliards. En juillet dernier, encore 7 milliards avec le projet de loi C-125, puis 4 milliards avec le C-128 en novembre et 19 milliards avec le C-143 il y a à peine un mois. Ils demandent aujourd'hui à la Chambre d'approuver un autre emprunt de 14.7 milliards. Au total, 51.3 milliards en seulement 11 mois. A mon avis, la Chambre devrait examiner la question très soigneusement cette fois-ci, car le gouvernement est déjà autorisé à emprunter 16 milliards.

Pouvoir d'emprunt

D'après le budget que le gouvernement a présenté il y a quelques semaines, le déficit sera de 26.7 milliards. Le montant qu'on nous demande d'approuver aujourd'hui, ajouté au pouvoir d'emprunt dont dispose encore le gouvernement, fera gonfler le déficit prévu dans le budget d'une somme additionnelle de 4 milliards. Quand le gouvernement emprunte d'avance des montants aussi énormes et que les bureaucrates du ministère des Finances disent publiquement qu'il ne s'agit là que d'un fonds de prévoyance, nous devons expliquer aux Canadiens ce qui se passe et nous demander sérieusement ce que le gouvernement veut faire au juste. D'aucuns disent que le gouvernement pratiquera le favoritisme, d'autres, que cet argent sera versé à une caisse noire, d'autres encore, que ce sera l'assiette au beurre. En réalité, le gouvernement a prouvé amplement qu'il est incapable de dépenser les deniers publics avec sagesse.

J'aimerais en donner quelques exemples. Dernièrement, il a gaspillé 100 millions de dollars dans le cas de la Consolidated Computer, mais il n'a pas voulu que le Parlement fasse enquête, il n'a jamais révélé quel membre de la direction était responsable, et il s'est bien gardé de faire les congédiements nécessaires. Et puis, le Candu. Je suis ravi de constater la présence à la Chambre du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien). Nous savons bien que le programme Candu continue de battre de l'aile. Il engouffre actuellement \$100 millions de dollars par année rien que pour la production d'eau lourde. Notre dernier client était, bien sûr, l'Argentine. Le chef d'État de ce pays aurait dit publiquement qu'il comptait se servir du programme Candu pour fabriquer des armements atomiques qu'il utilisera peut-être un jour contre la Grande-Bretagne ou le Canada, qui sait? Qui pourrait dire si nous ne pourrions pas un jour être mêlés au conflit des Falklands?

Le Cruise est un autre exemple de la façon dont le gouvernement place ses pions. La majorité des Canadiens sont contre ce projet, mais pour passer de la pommade à la Maison blanche et au Pentagone, le gouvernement lorgne de ce côté-là. Le député qui a parlé avant moi a dit que maintenant qu'il a proposé de modifier le tarif du Corbeau, le gouvernement essaie, par la bouche du ministre des Transports (M. Pepin), de faire passer le Nouveau parti démocratique pour un parti réactionnaire. Nous voulons certes savoir à quelle enseigne logent les Conservateurs. Il y a des Conservateurs qui sont contre cette mesure, il y en a d'autres qui sont pour. Et pourtant, ce que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et le ministre des Transports proposent ne va certes pas aider les agriculteurs des Prairies. Le ministre de l'Agriculture n'ignore pas qu'en 1990, il aura soutiré au moins 1 milliard de dollars aux localités agricoles des Prairies. De l'argent qui ne sera pas investi dans ces localités, qui ne servira pas à acheter de nouvelles machines ou du matériel neuf. C'est de l'argent qui n'ira pas dans les coffres des municipalités pour améliorer les routes, ce qui permettrait d'économiser sur les pneus. Pourtant les ministériels, les rares qui sont appelés à se rendre à l'Ouest de l'Ontario, ne se gênent pas pour prétendre que le NPD est réactionnaire, que s'il fallait l'écouter, on ne pourrait plus transporter toutes sortes de marchandises.